

CCHT Déclaration de sinistre

Du 26 novembre 2020 au 30 décembre 2020

The image shows a screenshot of a web form titled "Déclaration de sinistre" (Disaster Declaration) from the Hauts-Stolosans community. The form includes fields for "Nom", "Prénom", "Adresse", "Code postal", "Ville", "Département", "Municipalité", "Type de sinistre", "Date de survenue", "Description du sinistre", and "Moyens de contact". There is also a "REMARQUES" section at the bottom.

La Communauté de communes offre à présent aux habitants du territoire qui seraient victimes d'un sinistre sur la voirie communale d'intérêt communautaire, la possibilité de déclarer en ligne, ledit sinistre. Un accusé de réception sera automatiquement généré dans la boîte mail du demandeur après l'envoi du formulaire.

Vous trouverez ci-dessous un lien si vous souhaitez procéder à une déclaration en ligne.

<http://www.hautstolosans.fr/declaration-sinistre>